**Zeitschrift:** Archives des sciences physiques et naturelles

Herausgeber: Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève

**Band:** 17 (1935)

**Artikel:** Présence de Ceratitis capitata Wied : diptère nuisible aux cultures

fruitières, dans la région de Genève

Autor: Deshusses, Jean / Deshusses, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-741631

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jean Deshusses et Louis Deshusses. — Présence de Ceratitis capitata Wied., diptère nuisible aux cultures fruitières, dans la région de Genève.

L'arboriculture fruitière est l'une des plus importantes ressources de notre pays. De tout temps, les paysans lui ont voué un soin attentif. Les entomologistes suisses ont, eux aussi, une prédilection marquée pour l'étude de la faune nuisible aux arbres fruitiers; ils l'ont beaucoup mieux étudiée que celle d'autres cultures tout aussi importantes (la culture maraîchère, par exemple). C'est pour ces raisons que nous possédons aujourd'hui une riche documentation sur les insectes nuisibles aux arbres fruitiers, sur leur biologie, leur répartition dans notre pays ainsi que sur l'importance des dégâts commis. On a inventorié tous les insectes indigènes susceptibles de nuire régulièrement ou accidentellement aux arbres fruitiers. En consultant les travaux publiés en Suisse, relatifs aux insectes nuisibles, nous n'avons jamais trouvé mention de la présence en Suisse de Ceratitis capitata Wied. Ni G. Jegen 1, ni F. Hendel 2, ni Leonardi<sup>3</sup> ne citent notre pays parmi ceux qui sont infestés par la mouche des fruits.

Cette année, notre attention fut attirée par la présence de larves à l'intérieur d'abricots cueillis sur des arbres de plein vent dans la région de Cointrin. Au dire des propriétaires des vergers contaminés, ce serait bien la première année que de semblables larves endommagent les fruits. L'élevage des parasites nous a donné Ceratitis capitata Wied.

Ajoutons qu'à côté de *Ceratitis capitata* Wied., les mêmes abricots ont été fortement attaqués par la larve du carpocapse. Nous estimons les pertes dues à ces parasites à 40% de la récolte.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> G. Jegen, « *Dipteren* » in *Sorauer*. Handbuch der Pflanzenkrankheiten, 5<sup>me</sup> volume, 2<sup>me</sup> partie, p. 21 (1928).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> F. Hendel, « *Trypetidae* » in *Lindner*. Die Fliegen der Palaearktischen Region, 1917.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Leonardi, Elenco delle specie di insetti dannosi e loro parassiti

L'habitat normal de cette mouche en Europe est le bassin méditerranéen mais sa présence dans notre contrée n'a rien de surprenant car, en France, elle se montre parfois très nuisible dans la région parisienne où elle a été signalée en 1900 sur des abricotiers de plein vent <sup>1</sup> et en 1906 sur des pêchers <sup>2</sup>. Pour le moment, la région parisienne est la limite la plus septentrionale de l'aire de dispersion de ce parasite.

En 1914 et en 1919, Lesne <sup>3</sup> a de nouveau signalé la présence de cette mouche à Asnières (Seine) où des dégâts sérieux furent constatés sur des poires tardives; enfin, en 1933, l'attaque de *Ceratitis* fut de beaucoup la plus sérieuse et se généralisa dans toute la région parisienne sur des pêches tardives et des poires d'arrrière-saison <sup>4</sup>.

Comment cette mouche a-t-elle pénétré dans notre canton? Pour le moment, on ne peut qu'avancer des hypothèses. Peut-être, cette mouche s'est-elle propagée dans nos contrées à la suite d'importation de fruits parasités par les larves de Ceratitis capitata Wied. C'est ainsi que nous avons acheté récemment chez un primeur de Genève des figues parasitées par les larves de Ceratitis. Selon les déclarations du primeur, ces figues proviendraient de Caromb (Vaucluse). Nous n'avons pas vérifié la véracité de ces déclarations mais ce fait montre tout le danger de l'absence d'un contrôle sérieux à notre frontière.

Il se peut aussi que cette mouche remonte progressivement la vallée du Rhône à partir du Midi. On connaît des centres d'infestation à Avignon <sup>5</sup> et dans la région lyonnaise <sup>6</sup>. Dans cette dernière région, *Ceratitis* s'est signalée par des dégâts sérieux sur les pêchers en 1928 et en 1929. Pour le moment, aucune station intermédiaire n'est connue entre la région lyonnaise et Genève. De toute façon, des précautions s'imposent pour éviter que ce dangereux parasite ne se propage dans le bassin

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A. GIARD, C. R. Acad. Sc., t. 131, p. 436 (1900).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A. GIARD, C. R. Acad. Sc., t. 143, p. 353 (1906).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> P. Lesne, C. R. Acad. Sc., t. 172, p. 490 (1921).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A. Balachowsky, C. R. Acad. Agr., t. 20, p. 99 (1934).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> R. DIEUZAIDE, C. R. Acad. Agr., t. 15, p. 1038 (1929).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> A. Payot, Les insectes nuisibles des vergers et de la vigne, Paris, 1933.

du Léman et dans les centres de cultures fruitières du Valais-Il ne semble pas, fort heureusement, que les conditions climatiques de notre pays permettent à cette mouche de devenir un parasite annuel, un fléau régulier. Toutefois, aux abords des grandes villes, les dégâts peuvent être considérables.

Laboratoire de Chimie agricole, Châtelaine.

Jean Deshusses et Louis Deshusses. — Insectes nuisibles de la Suisse, essai d'une statistique.

De même qu'on a dressé le catalogue des insectes nuisibles à l'homme, l'entomologiste attaché aux laboratoires agricoles collationne les renseignements qui lui permettent d'élaborer une statistique des ennemis des plantes cultivées.

En Suisse, aucun travail de ce genre n'a été fait. Nous avons donc dépouillé la littérature et utilisé nos documents personnels pour établir la présente statistique.

Nous avons dû négliger à regret nombre de publications parues dans des revues horticoles ou agricoles, leurs auteurs n'ayant pas précisé la détermination des insectes qu'ils incriminent. En outre, il ne nous a pas été toujours possible d'utiliser les travaux de faunistique des entomologistes suisses. Ces mémoires n'offrent qu'un intérêt très restreint pour nous car ces auteurs se sont presque complètement désintéressés de l'entomologie appliquée. Nous devons préciser que notre statistique demeure incomplète par le fait que certains groupes d'insectes n'ont été que très peu étudiés en Suisse (diptères, thysanoptères, hémiptères-homoptères) bien qu'une foule d'insectes nuisibles se recrutent parmi eux.

Nous ne comptons comme nuisibles que les insectes qui se sont signalés par des dégâts d'une importance économique indiscutable.

En tenant compte de ces quelques remarques, nous avons classé les différents insectes considérés comme notoirement nuisibles dans les six ordres suivants: